



Saint Biez en Belin



Dossier des Futurs Epoux

Date du mariage :

Nom et prénom(s) du premier conjoint :

Nom et prénom(s) du second conjoint :

Liste des pièces obligatoires à fournir

Le dossier doit être complet pour fixer la date et l'heure du mariage
Le dossier est à remettre au moins 2 mois avant la célébration
L'horaire de la cérémonie est fixé par la Mairie selon les disponibilités

Pour chacun des deux futurs époux, vous devez présenter l'original des documents suivants :

Epoux(e)
n°1 n°2

☐ ☐ **Pièce d'identité** (carte d'identité, carte de séjour ou passeport)

☐ ☐ **Copie intégrale de l'acte de naissance** (datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier ou moins de 6 mois pour les français nés à l'étranger ou dans les DOM TOM), en original ET la traduction pour les personnes de nationalité étrangère.

☐ ☐ **Justificatif de domicile ou de résidence** (facture Edf, d'eau, de téléphone fixe, quittance de loyer...)
- Si hébergé chez les parents : Pièce d'identité du père ou de la mère + justificatif de domicile au nom du parent + attestation sur l'honneur des parents.
- Si hébergé chez un tiers : même pièces que si hébergé(e) par le(s) parent(s) + document officiel au nom de l'hébergé(e) portant l'adresse du domicile (originaux des documents concernant le domicile à présenter)

☐ ☐ **Si divorcé(e)** : Extrait de l'acte de naissance avec mentions **ou** extrait de l'acte de mariage avec mentions, **ou** copie (certifiée conforme) du jugement du divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant le caractère définitif du jugement.

☐ ☐ **Attestation de célibat**

☐ ☐ **Certificat de coutume et de célibat pour les personnes de nationalité étrangère**

☐ ☐ **Capacité matrimoniale pour les personnes de nationalité étrangères**

☐ ☐ **Enfants communs aux futurs époux :**

- Copie intégrale des actes de naissance de moins de 3 mois portant la filiation établie pour les deux parents. (Fournir le livret de famille avant la célébration)

☐ ☐ **Fiche concernant les témoins à compléter** : joindre obligatoirement la photocopie recto/verso des pièces d'identité

☐ ☐ **Certificat du Notaire si contrat de mariage** : Les époux peuvent choisir librement leur régime matrimonial en établissant un contrat de mariage devant notaire ; un certificat sera délivré et à remettre à la Mairie.

Renseignements concernant les deux futurs Époux(ses)

PREMIER(E) EPOUX(SE)

NOM (en majuscules) :

Prénom(s) :

Date de naissance.....Lieu de naissance :Nationalité :

☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

☐ Pacsé(e) (joindre la convention et le récépissé)

Profession :

Domicilié(e) ou résident à :

.....

Numéro de téléphone :Mail :

Fils (Fille) de :Décédé(e) : ☐ oui ☐ non

Profession :

Domicilié(e) à :

.....

Et de :Décédé(e) : ☐ oui ☐ non

Profession :

Domicilié(e) à :

.....

SECOND(E) EPOUX(SE)

NOM (en majuscules) :

Prénom(s) :

Date de naissance.....Lieu de naissance :Nationalité :

☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

☐ Pacsé(e) (joindre la convention et le récépissé)

Profession :

Domicilié(e) ou résident à :

.....

Numéro de téléphone :Mail :

Fils (Fille) de :Décédé(e) : ☐ oui ☐ non

Profession :

Domicilié(e) à :

.....

Et de :Décédé(e) : ☐ oui ☐ non

Profession :

Domicilié(e) à :4/8

ENFANT(S) EN COMMUNS

Fournir le livret de famille quelques jours avant la cérémonie

Premier enfant

Nom :

Le ou les Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Deuxième enfant

Nom :

Le ou les Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Troisième enfant

Nom :

Le ou les Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Adresse du domicile après le mariage :

Contrat de mariage : ☐ oui ☐ non

Si oui, date du contrat :

Nom et adresse du Notaire :

Mariage religieux : ☐ oui ☐ non

Echange des alliances : ☐ à la Mairie ☐ à l'Église

OBSERVATION(S)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Attestations sur l'honneur des futurs époux*

Article 441-7 du Code pénal : « Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou patrimoine d'autrui

PREMIER(E) EPOUX(SE)

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à Département :

Atteste sur l'honneur

☐ Avoir mon domicile à
..... depuis le

☐ Avoir ma résidence à
..... depuis le

☐ Exercer la profession de

☐ être célibataire

☐ être veuf(ve)

☐ être divorcé(e)

☐ ne pas être remarié(e)

☐ ne pas être pacsé(e)

A Le

Signature :

(*) Joindre la photocopie d'un justificatif de domicile

DEUXIEME EPOUX(SE)

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à Département :

Atteste sur l'honneur

☐ Avoir mon domicile à
..... depuis le

☐ Avoir ma résidence à
..... depuis le

☐ Exercer la profession de

☐ être célibataire

☐ être veuf(ve)

☐ être divorcé(e)

☐ ne pas être remarié(e)

☐ ne pas être pacsé(e)

A Le

Signature :

(*) Joindre la photocopie d'un justificatif de domicile

Liste des témoins

2 témoins majeurs sont obligatoires
Le 3^{ème} et le 4^{ème} sont facultatifs

TEMOINS DU PREMIER EPOUX

1) Premier témoin obligatoire :

Nom..... Prénoms :.....

Nom de jeune fille :.....

Domicile :.....

Né(e) le :..... à.....

Profession :

2) Deuxième témoin facultatif :

Nom..... Prénoms :.....

Nom de jeune fille :.....

Domicile :.....

Né(e) le :..... à.....

Profession :

TEMOINS DU DEUXIEME EPOUX

1) Premier témoin obligatoire :

Nom..... Prénoms :.....

Nom de jeune fille :.....

Domicile :.....

Né(e) le :..... à.....

Profession :

2) Deuxième témoin facultatif :

Nom.....Prénoms :.....

Nom de jeune fille :.....

Domicile :.....

Né(e) le :..... à.....

Profession :

Les informations contenues sur ce formulaire, complété et remis à la Commune de Saint-Biez-en-Belin, sont enregistrées dans un fichier et destinées à être traitées dans le but de : traiter votre demande de cérémonie de mariage. Ces données recueillies sont nécessaires pour établir votre acte de mariage. Elles ne sont destinées qu'aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmises à d'autres tiers.

Ces données seront conservées jusqu'à la fin de leur utilité. Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données - limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Maire de la commune) à l'adresse suivante : mairie@saint-biez-en-belin.fr et/ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@sarthe.fr. Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr »

Signature obligatoire des futur(e)s marié(e)s, certifiant l'exactitude des renseignements figurant sur ce dossier :

